

# **INFORMATIONS AUX MARCHEURS**

## **PARCOURS**

Cette marche vous fera découvrir les environs de Corcieux avec de belles vues sur le village et les montagnes environnantes sur un parcours en partie découvert et en partie boisé.  
Parcours de 7km, 11km et 21km - Accessibles à tous – sans difficultés particulières.

## **DÉPART ET ARRIVÉE**

Salle des fêtes de Corcieux – 1, Place du Général de Gaulle – 88430 CORCIEUX.  
Parkings à proximité immédiate. Les départs se font à partir de 7 heures et jusqu'à 12 heures pour le grand parcours et jusqu'à 14 heures pour les petits parcours.  
Retour obligatoire pour 18 heures. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.

## **LICENCE DE PARTICIPATION**

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 3 €**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

## **INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS**

Inscriptions sur place, salle des fêtes de Corcieux.  
Renseignements à la Mairie de Corcieux : 1, Place du Général de Gaulle – 88430 CORCIEUX.  
Téléphone accueil-secrétariat mairie : 03.29.50.67.21

## **ASSURANCE**

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

## **RAVITAILLEMENT**

Boisson et petite collation gratuites au premier point de contrôle. Possibilité de petite restauration aux contrôles 2 et 3.  
Assiette-repas à l'arrivée sur réservation au départ de la marche.

## **AVIS IMPORTANTS**

Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse.

## **RÉCOMPENSES**

Coupe au groupe le plus représenté  
Coupe au doyen ou à la doyenne de la journée

## **SECOURISME**

Assuré par l'Association  
**Urgences 112**

## **CONSEILS**

**Vous aimez la nature, respectez-la !**  
**Ne quittez pas les sentiers balisés. Ne laissez pas de déchets derrière vous. Prévoyez des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.**  
**La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.**